

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue à la salle communautaire lundi le 8 juillet 2024 à 19 h 00.

Sont présents : Marie-Josée Leroux, conseillère; Line Beaugard, conseillère; Marilyn Dagenais, conseillère; Nathalie Dupont, conseillère; Jessica Cloutier, conseillère; Steve Martin conseiller, formant quorum sous la présidence du Maire, M. Richard Forget.

Est également présent, Benoit Charbonneau, Directeur général et greffier-trésorier.

## OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

M. le Maire souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 19 h 00.

**2024.07.135**

### **1.ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 8 JUILLET 2024**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dupont

**ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

## ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour du 8 juillet 2024
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2024
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 juin 2024
4. Adoption de la liste sélective des déboursés
5. Autorisation donnée à M. Richard Forget, Maire et M. Benoit Charbonneau, Directeur général et greffier-trésorier
6. Bail de location pour le 1021-A, boulevard Rolland-Cloutier (presbytère)
7. Choix du soumissionnaire pour la réserve de sable et pierre net 1/4 2024
8. Choix du soumissionnaire pour le sel à déglacage 2024
9. Embauche de Stéphanie Charltré au poste d'adjointe au service de l'urbanisme et de l'environnement
10. Renouvellement avec la Croix-Rouge pour les services aux sinistrés
11. Autorisation donnée à Mme Roxanne Boyer
12. Demande de PIIA 2024-014
13. Demande de PIIA 2024-015
14. Demande de PIIA 2024-016
15. Demande de PIIA 2024-017
16. Demande de PIIA 2024-018
17. Autorisation donnée à M. Sylvain Bazinet
18. Attestation des membres du CCU
19. Prolongement de l'entente avec Propriétés Sainte-Agathe inc
- Période de questions
20. Levée de la séance ordinaire du conseil

**2024.07.136**

### **2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2024**

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2024;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jessica Cloutier

**ET RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juin 2024.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2024.07.137

### 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 JUIN 2024

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 juin 2024;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyn Dagenais

**ET RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 juin 2024.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2024.07.138

### 4. ADOPTION DE LA LISTE SÉLECTIVE DES DÉBOURSÉS

NOM DU FOURNISSEUR	# CHÈQUE	MONTANT
COOP CHIFFON MAGIQUE	3037	108.39 \$
FONDS D'ASS. DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC	3038	1 000.00 \$
MINISTRE DES FINANCES	3039	117 853.00 \$
PREMIUM TECH ELECTRIQUE INC.	3040	906.01 \$
RÉGIE INCENDIE DES MONTS	3041	52 384.92 \$
POSTES CANADA	3042	152.57 \$
	3043	1 443.38 \$
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE LAURENTIDES	3044	35.96 \$
TECHNO PIEUX HAUTES-LAURENTIDES 2023 INC	3045	1 603.90 \$
MRC DES LAURENTIDES	3046	119 130.00 \$
	3047	120.72 \$
BRANDT MONT LAURIER	3048	1 928.75 \$
DUNTON RAINVILLE	3049	906.68 \$
LA COOP FERMES DU NORD	3050	620.00 \$
MARTINE ARMAND, GRAPHISTE-ILLUSTRATRICE	3051	137.97 \$
MINISTRE DES FINANCES	3052	97.25 \$
SERRURIER MICHEL ENR.	3053	367.92 \$
VENTILABEC INC.	3054	1 309.25 \$
FONDS DES PENSIONS ALIMENTAIRES	3055	528.76 \$
ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX	3056	931.30 \$
AQUATECHNO SPECIALISTES AQUATIQUES INC.	3057	949.13 \$
GOODFELLOW INC.	3058	19 131.84 \$
MARIE PAQUETTE	3059	25.00 \$
LA PLANTERIE	3060	1 405.54 \$
POSTES CANADA	3061	156.14 \$
BMR	3062	793.85 \$
BUREAU EN GROS	3063	670.34 \$

DYNAMITAGE ROGER MOREL & FILS	3064	4 058.62 \$
CREIGHTON ROCK DRILL LIMITED	3065	373.90 \$
EXCAVATION M.A. ST-GEORGES INC.	3066	328.83 \$
MÉDIALO INC.	3067	1 684.38 \$
MARTECH SIGNALISATION	3068	278.82 \$
MARTIN BÉLAIR	3069	1 080.77 \$
PARTSCITY	3070	559.48 \$
PÉTROLE PAGÉ	3071	5 050.64 \$
LA PLANTERIE	3072	744.21 \$
PREMIUM TECH ELECTRIQUE INC.	3073	558.00 \$
REMORQUAGE STE-AGATHE	3074	603.62 \$
LE ROY DU PAVAGE ET FILS INC.	3075	9 475.09 \$
SERVICES PSANSREGRET	3076	1 241.06 \$
GODARD BÉLISLE ST-JEAN & ASS.	3077	821.47 \$
SANIVAC LAURENTIDES/9363-9888 QUÉBEC INC	3078	333.43 \$
9172-6976 QUÉBEC INC	3079	1 889.42 \$
ZONE CRÉATIVE	3080	342.05 \$
MARCHÉ M. BOUCHARD	3081	211.38 \$
YVON MARINIER INC.	3082	313.27 \$
SABLIÈRE 329 INC	3083	7 749.51 \$
9289-1662 QUÉBEC INC.	3084	3 105.15 \$
UAP INC.	3085	290.72 \$
LORTIE ET MARTIN LTEE	3086	1 493.84 \$
	Total	367 286.23 \$

#### PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES MENSUELS

##### BMO

Salaires municipaux incluant remb. de dépenses		58 625.89 \$
Services de téléphonie		549.49 \$
Hydro-Québec		738.43 \$
Fonds de pension - AON		11 244.68 \$
Fonds de pension - Desjardins		885.60 \$
DAS Provincial		25 865.09 \$
Remises salariales fédérales		10 146.67 \$
Annie Gareau		875.00 \$
Harnois - Énergies - Pétro-T		249.05 \$
BMO Groupe Financier - Carte de crédit		178.00 \$
Équipements de bureau des Laurentides		586.37 \$
Frais bancaires Interac		65.43 \$
Crédit-Bail (Freight 6-roues 2020-2025)		2 755.96 \$
Crédit-Bail (Chargeuse/Rétrocaveuse 2022-2027)		4 783.84 \$
Crédit-Bail (Équipement neige 2020-2025)		2 010.70 \$
Crédit-Bail (Pelle hydraulique 2021-2026)		4 005.46 \$
BMO Groupe Financier -		1 047.85 \$
Desjardins		11 879.48 \$

La Fabrique de la paroisse de Sainte-Agathe		75 367.60 \$
	Total	211 860.59 \$

**ATTENDU QUE** le conseil prend en compte la liste des comptes payés faite conformément aux engagements de crédits pris en vertu de la résolution 2024.01.005 et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation directeur général et secrétaire-trésorier;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve Martin

**ET RÉSOLU** d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2024.07.139

**5. AUTORISATION DONNÉE À M. RICHARD FORGET, MAIRE ET M. BENOIT CHARBONNEAU, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Lantier offre une aide financière aux propriétaires admissibles pour la réfection des systèmes des eaux usées des résidences isolées, règlement 226-2022 sous forme de prêt;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Beauregard

**ET RÉSOLU** d'autoriser M. Richard Forget, Maire et M. Benoit Charbonneau, Directeur général et greffier-trésorier à signer tous les documents concernant l'acte de quittance pour le prêt sur le lot 6 029 273 appartenant à Mme Bazinet et M. Piché, dont copie est publiée au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne sous le numéro 25 712 952.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2024.07.140

**6. BAIL DE LOCATION POUR LE 1021-A, BOULEVARD ROLLAND-CLOUTIER (PRESBYTÈRE)**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Lantier est maintenant propriétaire des bâtiments 1021 et 1021-A, boulevard Rolland-Cloutier (église et presbytère);

**ATTENDU QUE** celle-ci désire continuer à faire la location du logement situé dans le presbytère avec le locataire actuel;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marilyn Dagenais

**ET RÉSOLU** d'autoriser M. Benoit Charbonneau à signer le bail pour et au nom de la Municipalité avec le locataire actuel pour un montant de 730.00/mois.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2024.07.141

**7. CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE POUR LA RÉSERVE DE SABLE ET PIERRE NET 1/4 2024**

Excavation RB Gauthier inc. :  
± 1500t. sable : (31 020.00\$ taxes en sus)  
± 100t. pierre net 1/4 : (3268.00\$ taxes en sus)  
Total : (34 288.00\$ plus taxes)

Excavation MA St-Georges inc. :  
Pas de soumission

Excavation Vaillancourt :  
Pas de soumission

Les entreprises P. Roy  
Pas de soumission

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

**ET RÉSOLU** que l'adjudicataire est Excavation RB Gauthier inc puisqu'il est le seul soumissionnaire et conforme.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2024.07.142

## 8. CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE POUR LE SEL À DÉGLAÇAGE 2024

Compass Minéraux : ±45 t. livrées @ 136.74\$ la tonne, taxes en sus

Mines Seleine : ±45 t. livrées @ 145.49\$ la tonne, taxes en sus  
Division de Sel Windsor Ltée

Sel du Nord 2023 : ±45 t. livrées @ 114.00\$ la tonne, taxes en sus

Sel Frigon ±45 t. livrées @ xx\$ la tonne, taxes en sus  
Pas de soumission

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marylyn Dagenais

**ET RÉSOLU** que l'adjudicataire est Sel du Nord inc puisqu'il est le plus bas soumissionnaire conforme.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2024.07.143

## 9. EMBAUCHE DE STÉPHANIE CHARLTRÉ AU POSTE D'ADJOINTE AU SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Beauregard

**ET RÉSOLU** de retenir la candidature de Stéphanie Charltré comme adjointe au sein du service de l'urbanisme et de l'environnement pour une période de probation de six mois-35 heures/semaine (15 juillet) et de fixer le taux horaire selon la grille salariale en vigueur classe 3 échelon 1.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2024.07.144

## 10. RENOUVELLEMENT AVEC LA CROIX-ROUGE POUR LES SERVICES AUX SINISTRÉS

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Steve Martin

**ET RÉSOLU** de renouveler l'entente avec la Croix-Rouge pour les services aux sinistrés pour trois (3) ans;

**QUE** la Municipalité s'engage à verser une contribution annuelle pour la durée de l'entente comme suit :

- 2024-2025 : 225 \$
- 2025-2026: 225 \$
- 2026-2027 : 225 \$

**QUE** la présente entente se renouvellera automatiquement pour une seule période d'une même durée, à moins que l'une des parties n'avise l'autre de son intention d'en revoir le contenu dans les 90 jours précédant l'expiration de celle-ci;

ET de désigner monsieur Richard Forget, maire et monsieur Benoit Charbonneau, directeur général comme représentants autorisés à signer l'entente.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2024.07.145

## 11. AUTORISATION DONNÉE À MME ROXANNE BOYER

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Dupont

**ET RÉSOLU** de nommer Mme Roxanne Boyer, adjointe administrative comme responsable de l'achat de bacs de matières résiduelles, de matières organiques et de recyclage et d'autoriser celle-ci à signer pour et au nom de la Municipalité de Lantier les bons de commande pour l'achat des bacs.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2024.07.146

## 12. DEMANDE DE PIIA 2024-014

Demande de permis no. 2024-029, agrandissement du bâtiment principal

M. Patrice Pagé  
168, chemin des Bardanes  
Lantier, J0T 1V0  
4510-55-1001-0-000-0000  
Lot : 6 029 165 du Cadastre du Québec  
Zone: 10V

#### Évaluation

6.2 Secteurs à proximité d'un lac

Grand-total pour Secteurs à proximité d'un lac	16 sur 16
Pourcentage acceptable 60%	
Pourcentage de conformité du projet	100.0%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Leroux

**ET RÉSOLU** que la présente demande de PIIA 2024-014 soit et est acceptée selon la résolution 2024.07.31 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers présents.

2024.07.147

#### 13. DEMANDE DE PIIA 2024-015

Demande de permis no. 2024-089, agrandissement du bâtiment principal

M. Salma Bouaouicha  
150, chemin des Bardanes  
Lantier, J0T 1V0  
4510-45-9646-0-000-0000  
Lot : 6 029 168 du Cadastre du Québec  
Zone: 10V

#### Évaluation

6.2 Secteurs à proximité d'un lac

Grand-total pour Secteurs à proximité d'un lac	14 sur 16
Pourcentage acceptable 60%	
Pourcentage de conformité du projet	87.5%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Line Beauregard

**ET RÉSOLU** que selon les recommandations de la résolution 2024.07.32 du CCU, la présente demande de PIIA 2024-015 est refusée.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2024.07.148

#### 14. DEMANDE DE PIIA 2024-016

Demande de permis no. 2024-049, agrandissement du bâtiment principal

M. Yanick Touchette  
134, chemin des Damas  
Lantier, J0T 1V0 Lantier, J0T 1V0  
4610-24-5011-0-000-0000  
Lot : 6 030 199 du Cadastre du Québec  
Zone: 10V

#### Évaluation

6.2 Secteurs à proximité d'un lac

Grand-total pour Secteurs à proximité d'un lac	10 sur 16
Pourcentage acceptable 60%	
Pourcentage de conformité du projet	62.5%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Marilyn Dagenais

**ET RÉSOLU** que la présente demande de PIIA 2024-016 soit et est acceptée selon la résolution 2024.07.33 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2024.07.149

**15. DEMANDE DE PIIA 2024-017**

Demande de permis no. 2024-070, rénovation du bâtiment principal

M. Éric Kingsbury  
147, descente de la Baie  
Lantier, J0T 1V0  
4617-26-9757-0-000-0000  
Lot : 6 029 968 du Cadastre du Québec  
Zone: 2V

**Évaluation**

6.2 Secteurs à proximité d'un lac

Grand-total pour Secteurs à proximité d'un lac	16 sur 16
Pourcentage acceptable 60%	
Pourcentage de conformité du projet	100.0%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Nathalie Dupont

**ET RÉSOLU** que la présente demande de PIIA 2024-017 soit et est acceptée selon la résolution 2024.07.34 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2024.07.150

**16. DEMANDE DE PIIA 2024-018**

Demande de permis no. 2024-093, agrandissement du bâtiment principal

M. Jocelyn Pellerin  
338, chemin du Lac-de-la- Montagne-Noire  
Lantier, J0T 1V0  
4416-79-0944-0-000-0000  
Lot : 6 028 253 du Cadastre du Québec  
Zone: 2V

**Évaluation**

6.2 Secteurs à proximité d'un lac

Grand-total pour Secteurs à proximité d'un lac	16 sur 16
Pourcentage acceptable 60%	
Pourcentage de conformité du projet	100.0%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Jessica Cloutier

**ET RÉSOLU** que la présente demande de PIIA 2024-018 soit et est acceptée selon la résolution 2024.07.35 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2024.07.151

## 17. AUTORISATION DONNÉE À M. SYLVAIN BAZINET

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Lantier désire s'assurer du respect de sa réglementation et en conséquence sanctionner les contrevenants;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de mandater M. Sylvain Bazinet, Responsable des travaux publics pour qu'il rédige, dresse, signifie et dépose à la cour un constat d'infraction lorsqu'il constate une contravention à l'un ou l'autre des règlements de la municipalité;

C'est pourquoi il est proposé par la conseillère Nathalie Dupont

### ET RÉSOLU

**QUE** le préambule fait partie intégrante;

**QUE** le Responsable des travaux publics soit en l'occurrence M. Sylvain Bazinet, soit nommée pour agir à titre d'officier municipal pour l'émission des constats d'infractions pour toute contravention à la réglementation de la municipalité de Lantier;

**QU'**en conséquence, M. Sylvain Bazinet soit autorisée à rédiger, dresser, signifier et déposer à la Cour municipale tout constat d'infraction à l'encontre de la réglementation de la municipalité de Lantier.

**QUE** le conseil autorise de façon générale tout officier à entreprendre des poursuites pénales contre tout contrevenant à toute disposition du présent règlement et l'autorise, en conséquence, à délivrer les constats d'infraction utiles à cette fin.

**QU'**aux fins de faire respecter les dispositions du présent règlement, la municipalité peut exercer, de façon cumulative ou alternative, tous les recours appropriés de nature civile ou pénale, sans limitation.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2024.07.152

## 18. ATTESTATION DES MEMBRES DU CCU

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

**ET RÉSOLU** de déposer la liste des membres du CCU ayant obtenus leur attestation de la FQM (Fédération Québécoise des Municipalités) pour la formation obligatoire : CCU, mode d'emploi.

M Steve Martin, Président  
Mme France Fortin, Vice-Présidente  
Mme Denise L'Heureux, membre  
Mme Manon Gagné, membre  
M. Harold Stotland, membre  
M. Normand Blondin, membre  
M. Brian Wiseman, membre

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

2024.07.153

## 19. PROLONGEMENT DE L'ENTENTE AVEC PROPRIÉTÉS SAINTE-AGATHE INC

**ATTENDU QUE** selon l'entente initiale avec le promoteur Propriétés Sainte-Agathe inc pour la construction d'un bâtiment commercial sur le terrain sur boulevard Rolland-Cloutier (en face de l'église), dont le délai de réalisation du projet était de 24 mois à compter du 12 octobre 2022,

**ATTENDU QUE** le promoteur Propriétés Sainte-Agathe Inc. justifie la demande de prolongation par l'attente de l'autorisation du ministère de l'environnement au sujet de l'installation septique;

**ATTENDU QUE** seul le changement du délai de construction est demandé et que tous les autres termes et conditions demeurent inchangés;

**POUR CES MOTIFS**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jessica Cloutier

**ET RÉSOLU** que le délai pour la réalisation du projet de construction soit le 12 octobre 2025.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

**PERIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions

**2024.07.154**

**20. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Leroux

**ET RÉSOLU** que la présente session ordinaire du conseil soit levée à 19 h 13.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers.

\_\_\_\_\_  
Benoit Charbonneau  
Directeur général et greffier-trésorier

\_\_\_\_\_  
Richard Forget  
Maire

Je, Richard Forget, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.